

MINISTÈRE
de
l'ÉDUCATION NATIONALE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Inventaire des Sites

A R R E T E :

Le MINISTRE de l'EDUCATION NATIONALE,

Vu la loi du 2 Mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4;

Sur la proposition de la Commission Départementale des Monuments naturels et des sites de l'Hérault au cours de sa séance du 24 Mai 1933;

A R R E T E :

ARTICLE 1er.-Les ruines du château de CABREROLLES (Hérault), appartenant à la commune de CABREROLLES, sont inscrites sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général.

ARTICLE 2.-Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département pour les archives de la Préfecture, au Maire de CABREROLLES, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne de son exécution.

PARIS, le 19 Août 1933

Par délégation:

Le Directeur Général des Beaux-Arts,

Signé: Emile BOLLAERT.

Pour ampliation:
Le Chef du Bureau
des Sites et de l'Urbanisme.
Signé.....



Copie conforme:

P. LE PREFET
L'ADMINISTRATION DE JUSTICE

a. 147

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE
ET
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

(DIRECTION DU PATRIMOINE)

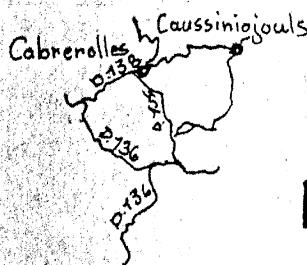
ORIGINAL

LISTE
DES IMMEUBLES PROTÉGÉS
AU TITRE DES LÉGISLATIONS
SUR
LES MONUMENTS HISTORIQUES
ET SUR LES SITES
DANS LE DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

(ARRÊTÉE AU 15 MARS 1980)

Cabrerolles. — Ruines du château (S. Ins. : 19 août 1933).

2

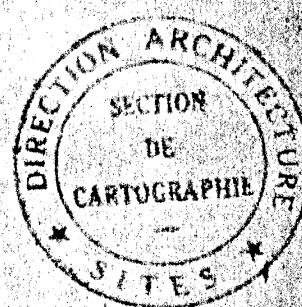


- 34 - HERAULT

CABREROLLES

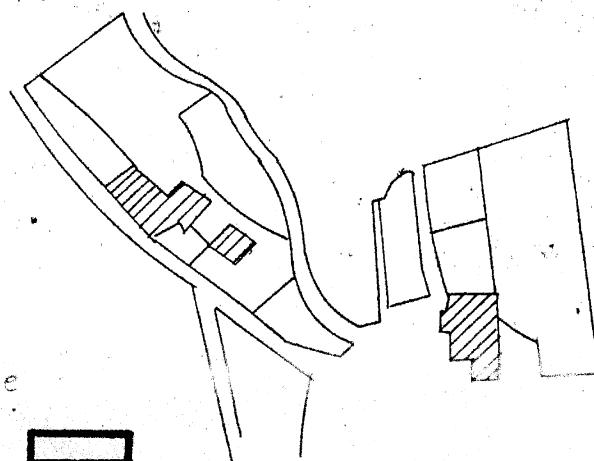
ARRONDISSEMENT : BEZIERS
CANTON : MURVIEL-LES-BEZIERS

LES RUINES DU CHATEAU



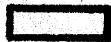
Michelin au 200000 ° N° 83 , pli 14

RUINES DU
CHÂTEAU



ECHELLE 1/1250 e

PARTIE INSCRITE



Les ruines du Château de Cabrerolles (Hérault) appartenant à la commune de Cabrerolles sont inscrites sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général.

(Arrêté du 19 Aout 1933.)

4

COMMUNE : CABREROLLESSITE : RUINES DU CHATEAUARRETE : S.I. 19/08/33

ANCIENNES REFERENCES		NOUVELLES REFERENCES		OBSERVATIONS
Sections	Parcelles	Sections	Parcelles	
	Pas de références cadastrales	C2	Partie de 558	Les ruines ne constituent qu'une petite partie de la parcelle 558 (ex. 399).

